



appel à decision du jAf (chance de gagne et frais encourru)

Par **piloum**, le **23/07/2010** à **23:03**

Bonjour

Après 3 ans de procédure j'ai enfin obtenu la garde permanente de mes filles, mais mon ex conjoint fait appel j'aurais donc plusieurs questions :

- *1 A t il des chances de gagner ? (sachant qu'il a fait écrire une lettre a notre fille qui stipule qu'elle veut retourner en garde alternée, à la lecture de celle ci on s'aperçoit tout de suite que ce n'est pas une enfant de 12 ans qui l'a écrite)
- *2 Au dernier jugement le Jaf a ordonne que me soit versé une pension alimentaire, mon ex conjoint demande à ce que cette dernière soit annule pour ma fille aînée même si elle reste en garde permanente chez moi, aura t il gain de cause ???
- *3 Je n'ai que l'aide juridictionnelle partielle (40%) à combien vont s'élever les frais d'avoué ??

Je sais que mes questions sont "diverses et pas forcément dans le bon forum mais je tente ma chance !!

merci par avance à tous ceux qui voudront bien m'éclairer !